



COMMUNIQUE DE PRESSE

6 JUILLET 2012

Inauguration de l'unité de filtration par charbon actif de l'usine d'eau potable de la Jouve à Sorgues (84)

Monsieur François BURDEYRON, Préfet du Vaucluse et Monsieur Hélien ADAM, Président du Syndicat Rhône Ventoux ont inauguré, ce jour, l'unité de filtration par charbon actif de l'usine d'eau potable de la Jouve, réalisée avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse et le Conseil Général de Vaucluse.

Cette inauguration concrétise la principale ambition du Syndicat Rhône Ventoux : produire et distribuer 24H/24, aux 150 000 vauclusiens usagers du service, une eau de qualité irréprochable.

Le Syndicat Rhône Ventoux s'est donc engagé depuis plusieurs années dans la mise en œuvre d'un plan de renforcement des ouvrages d'eau potable disponibles, avec en particulier, la réalisation de travaux de sécurisation sanitaire des eaux produites par la nappe alluviale du Rhône.

La nouvelle unité de filtration par charbon actif constitue une avancée majeure dans le développement de ce programme. Elle complète et sécurise totalement la qualité de l'eau potable produite sur l'usine de la Jouve, le principal site de production d'un quart du Vaucluse.

En effet, le procédé de filtration par charbon actif **est le seul à même de répondre à la double exigence du Syndicat :**

- **obtenir une qualité d'eau irréprochable** : le charbon actif est une puissante barrière aux pesticides et aux micro-polluants organiques.
- **protéger et sécuriser** la ressource dès aujourd'hui pour les générations futures. La nouvelle unité de traitement va permettre de sécuriser l'alimentation en eau potable du secteur pour les 30 prochaines années au minimum.

Le Syndicat Rhône Ventoux, assisté du Cabinet Merlin et de Jean Pierre Jousset, Ingénieur Conseil expert, a confié les travaux de cette unité au groupement constitué de plusieurs entreprises du Groupe VINCI, VINCI Environnement et GTME pour le process, DUMEZ Méditerranée pour le Génie Civil et les aménagements et le cabinet d'architecture L'atelier du Prado.

Le montant global de l'opération s'élève à 7 millions d'euros HT, financé par :

- Le Syndicat Rhône Ventoux : 75 %
- L'Agence de l'eau : 22,5 %
- Le Conseil Général de Vaucluse : 2,5 %

Contacts presse

Syndicat Rhône Ventoux Julia Brechet Tél: 04.90.60.81.81/ j.brechet@si-eauxrhoneventoux.com
VINCI Environnement Pascale Biscay Tél : 06 11 73 64 31/pbiscay@vinci-environnement.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

